

Procès-verbal

du conseil d'administration du 28 novembre 2017

Le 28 novembre 2017 à 16 h 00 au siège social de l'association : 1162 route de thuille à Morestel (38510), s'est réuni le conseil d'administration ci-après relaté. Ce conseil d'administration a été convoqué par courrier électronique le vendredi 10 novembre 2017 à 18h47. Aucun Mail Delivery System n'a été relevé.

Il a été établi une feuille de présence signée par chaque administrateur entrant en séance, ci-annexée.

Monsieur Yves RONDELET préside la séance.

Monsieur Patrice VERNET exerce les fonctions de secrétaire de séance.

La feuille de présence est certifiée exacte et sincère par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance met à la disposition des administrateurs :

- la feuille de présence certifiée exacte et sincère ;
- les pouvoirs des personnes représentées ;
 - Monsieur Joël CHATEAU donne pouvoir à Patrice VERNET
 - Monsieur Jean-Pierre VADROT donne pouvoir à Yves RONDELET

Puis il rappelle que le conseil d'administration est appelé à délibérer sur l'ordre du jour indiqué ci-après.

1. Réponse à donner à Michel SECOND voir pièce jointe numéro 19.
2. Projet Sénégal M'Bour avec notre président d'honneur
3. Les ruchers pédagogiques partagés
4. Le congrès FNOSAD

5. Le point sur les adhérents
6. La préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale. + date+ lieu
7. Le site internet ; il y a six mois maintenant
8. Questions diverses.

Le président de séance aborde successivement les questions figurant à l'ordre du jour.

-1 Projet sur Madagascar ?

On a demandé des précisions à Michel : Le président a essayé de le joindre par téléphone, Patrice lui a demandé des précisions par mail. Nous sommes dans l'attente.

Madagascar a cette particularité de l'abeille unicolore (*Apis mellifera unicolor*) qui est une abeille très douce et qui ne s'épouille pas du tout. Le varroa est en train d'envahir l'île, et c'est une véritable catastrophe pour la population locale. Le CA donne pouvoir au bureau de prendre la décision lorsque l'on aura plus de précisions de la part de Michel.

- 2 Projet Sénégal M'Bour ,

Comme pour le projet à Madagascar, nous n'avons à ce jour pas assez d'éléments pour décider. Toutefois, si nous obtenons un écrit sur ce projet, avec plus de précisions, le bureau avisera.

- 3 les ruchers pédagogiques partagés.

Nous avons une demande d'installation sur la Bretagne. Preuve que la demande est forte.

- Actuellement, nous avons notre rucher pédagogique de Sassenay composé de deux ruches qui se trouve sur 3 parcelles de terrain. Le nettoyage des terrains et bien avancé et la plantation d'arbres mellifères a débuté par 3 tilleuls. Ce rucher est fréquenté par Séverine et les adhérents de Sassenay et de Gergy.
- Sur le rucher d'Oslon, il y a deux projets :
 - Un rucher pédagogique partagé
 - Un apiparc avec des plantations mellifères sur 8500 m².

Dans une clairière au milieu d'un bois, avec une clôture, une cabane pour le stockage des hausses. Cette parcelle a le label BIO ce qui est intéressant à plus d'un titre. Une pluralité d'associations, gère cela.

Les Scouts ont assuré la plantation de 30 tilleuls de hollande et de 150 noisetiers au milieu de la clairière, des saules marsault ont été plantés également permettant une petite récolte.



Une plantation d' actinomeris alternifolia (plante très mellifère) qui fleurit en septembre octobre.

« Une autre économie pour une autre terre » se charge de ramasser les noisettes et les tisanes (avec les tilleuls), la culture des potimarrons, et le concours de la plus grosse citrouille.

« La brigade des compotes » de Marie-Paule qui assure compotes et confitures avec les fruits récoltés sur le terrain.

- 4 Le congrès de la FNOSAD.

Le président a participé. Beaucoup de conférence sur la qualité des cires, ce qui est un vrai problème. Notons qu'une entreprise espagnole a fait don d'environ 5 kg ce cire gaufrée filtrée à notre association.

Patrice propose de demander l'avis du Docteur Marc Edouard COLIN.

Notons les nombreux débats sur les nicotinoïdes et des conférences intéressantes sur l'apithérapie. Le président a eu le sentiment, tout au long de ce congrès, que nos actions actuelles au sein d'Apiculteurs sans frontières se trouvent dans la même ligne que les centres d'intérêts exprimés par une très grande majorité des congressistes ;

- 5 le point sur les adhérents.

Au jour d'aujourd'hui, nous sommes 72 adhérents pour 2017, mais 9 ont déjà adhérer pour 2018.

Pour rappel, nous étions 18 en 2015 et 40 en 2016. Il faut continuer avec cette progression intéressante qui nous ouvrira d'autres horizons.

- 6 la préparation de l'ordre du jour de l'assemblée générale

Vu l'heure avancée, le CA confie ce point au bureau

-7 le site internet

Une moyenne de 50 connexions par mois. Il faut mettre des choses nouvelles !!!

On n'a que des échos positifs sur le site. C'est bien...mais il faudrait faire plus. Max est dans son starting block. A vous de jouer !!!

- 8. Questions diverses

- Bourse aux emplacements. Comment pourrait-on mettre à disposition des emplacements non utilisés ?
- Sénégal : on attend le feu vert de Moussah. Vicat Sénégal ne semble pas être intéressé contrairement à la direction générale du groupe. L'emplacement du rucher ne peut se faire qu'en dehors de Dakar.
- Organisation du premier congrès apicole sur l'abeille africaine ?

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 19h00.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal, paraphé et signé par le président de séance et le secrétaire de séance.

Le président de séance

Yves RONDELET



Le secrétaire de séance

Patrice VERNET



COUPON REPONSE

Nom : CHATEAU Prénom : JOEL

Participera - ne pourra pas participer - au Conseil d'administration du mardi 28 novembre 2017.
(Merci de rayer la mention inutile).

Dans le cas où vous ne pourriez pas participer, merci de retourner le bon pour pouvoir ci-dessous dûment signé. Merci de vous assurer que la personne qui vous représentera lors du Conseil d'administration est disponible.

BON POUR POUVOIR

Le 11/11/2017

Procuration

Je soussigné(e), ... (NOM, prénom, adresse complète) CHATEAU JOEL Le R^{de} La Genévinière
71620 - St-Jartin en Bresse

(NOM, prénom, adresse

Complète) Patrick VERNET UGE route de Thuile 38510 Morestel pour me

représenter et voter valablement en mon nom au conseil d'administration du **on**) qui aura lieu le 28 novembre 2017 à 15h30 au siège social, 1162 route de thuile 38510 Morestel.

Bon pour procuration,

Date,

Signature,

COUPON REPONSE

Nom : VADROT

Prénom : Jean Pierre

ne pourra participer – au Conseil d'administration du mardi 28 novembre 2017. (Merci de rayer la mention inutile).

Dans le cas où vous ne pourriez pas participer, merci de retourner le bon pour pouvoir ci-dessous dûment signé. Merci de vous assurer que la personne qui vous représentera lors du Conseil d'administration est disponible.

BON POUR POUVOIR

Le 20/11/2017

Procuration

Je soussigné(e), VADROT Jean Pierre 1 rue Mal de Lattre de Tassigny 71100 CHALON SUR SAONE,

membre et administrateur de « Apiculteurs sans Frontières », donne par la présente procuration à M. RONDELET Yves ou une autre personne mandatée au conseil d'administration, pour me représenter et voter valablement en mon nom au conseil d'administration qui aura lieu le 28 novembre 2017 à 15h30 au siège social, 1162 route de thuille 38510 Morestel.

Bon pour procuration,

Date, 20/11/2017

Signature,



Feuille de présence Conseil d'Administration du 28 novembre

Président	Yves RONDELET	
Vice-président	Yacine YVRARD	
Secrétaire	André POMET	
Secrétaire-adjoint	Joël CHATEAU	pourvu à Patrice
Trésorier	Patrice VERNET	
Trésorier-adjoint	Jean Pierre VADROT	pourvu à Yves RONDELET
M.	Max WESTBY	

Association Halteba. - Jean BOREL



Certifié sincère



